



© CD36

BUDGET, DÉPARTEMENT

Budget 2026 : tenir, protéger, investir

Le Budget primitif 2026 du Conseil départemental de l'Indre s'inscrit dans un contexte national instable, marqué par l'incertitude budgétaire de l'État, la volatilité des recettes fiscales et la pression continue sur les dépenses sociales. Dans ce cadre contraint, l'Indre fait un choix clair et assumé : ne pas subir, ne pas renoncer, ne pas ralentir.

Publié le 16 janvier 2026

Ce vendredi 16 janvier, les élus du Conseil départemental de l'Indre ont adopté le budget primitif pour l'année 2026.

Ce budget traduit une ligne politique constante :

- un Département protecteur, qui assume pleinement ses compétences sociales ;
- un Département investisseur, qui continue à irriguer l'économie locale ;
- un Département responsable, qui préserve ses équilibres financiers et sa capacité d'action.

Le budget 2026 est un budget de continuité dynamique : il consolide les priorités, anticipe les transitions et prépare l'avenir.

Le Département de l'Indre reste dans une logique de gestion responsable et de service public concret : on protège les plus fragiles, on accompagne les communes, on modernise le département et on poursuit le cap « Indre 2030 ».

Les grandes masses budgétaires : un budget solide et maîtrisé

Budget primitif 2026 (mouvements réels) : 311 051 307 € (dépenses = recettes)

Fonctionnement 2026 : 240 611 790 € (progression contenue)

Investissement 2026 : 70 439 517 € (après une année 2025 exceptionnelle)

Trois grands domaines d'intervention

Développement et aménagement du territoire : 54 742 952 € en fonctionnement et 55 975 283 € en investissement
 Famille et solidarités : 170 538 523 € en fonctionnement et 11 080 194 € en investissement
 Administration et gestion financière : 15 330 315 € en fonctionnement et 3 384 040 € en investissement

Le Budget primitif 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à 311,05 M€, soit une quasi-stabilité par rapport à 2025 (-0,37 %), dans un contexte où nombre de Départements sont contraints à des coupes sévères.

| Fonctionnement | |
|----------------|-----------------|
| | 234,0 M€ |
| | 240,6 M€ |
| | +2,82 % |
| Investissement | |
| | 78,2 M€ |
| | 70,4 M€ |
| | -9,9 % |
| Total | |
| | 312,2 M€ |
| | 311,1 M€ |
| | -0,37 % |

La baisse apparente de l'investissement doit être lue correctement : 2025 fut une année exceptionnellement élevée, notamment du fait de grands chantiers routiers arrivés à terme (contournement Villedieu). Le niveau 2026 reste très supérieur à la moyenne nationale.

Les recettes : prudence, réalisme et anticipation

1/ Recettes de fonctionnement : une dynamique retrouvée mais fragile

Les recettes de fonctionnement progressent de +4,37 %, principalement sous l'effet :

- de la hausse maîtrisée de la fiscalité indirecte (DMTO) : 17 M€, dans une hypothèse volontairement prudente ;
- de la TVA départementale, redevenue partiellement dynamique mais plafonnée à l'inflation ;
- de la TSCA, ressource structurante (44,5 M€).

Les concours de l'État restent globalement stables, mais sans dynamique réelle, et parfois au prix de mécanismes de ponction déguisée (DCRTP, péréquation).

2/ Recettes d'investissement : un soutien ciblé

Les recettes d'investissement intègrent :

- 7 M€ de FCTVA, en hausse, reflet direct de l'effort d'investissement passé ;
- 2,37 M€ de DSID ;
- 1,38 M€ de Fonds vert, pour la transition écologique ;
- un recours à l'emprunt contenu à 18,6 M€, en nette baisse par rapport à 2025.

Les équilibres financiers : un Département qui garde la main

Les indicateurs financiers confirment la solidité de la trajectoire :

- Épargne brute : 24,9 M€ (contre 20,4 M€ en 2025) ;
- Taux d'épargne : 9,38 %, en nette amélioration ;
- Besoin d'emprunt : en forte diminution.

Ces résultats traduisent une gestion sérieuse sans austérité, qui permet au Département de financer ses priorités sans (et c'est très important!) hypothéquer l'avenir.

Où va l'argent, mais surtout pourquoi il y va,
et avec quels effets attendus sur le territoire ?

Focus sur les dépenses : une action publique lisible, assumée et structurée

Les solidarités humaines : le cœur battant du budget

Le bloc Famille et Solidarité représente 170,5 M€ en fonctionnement, en hausse de +6,1 M€.

Enfance et famille : 30,3 M€

- poursuite de la protection de l'enfance ;
- stabilisation des effectifs et des coûts après plusieurs années de forte hausse ;
- 3 M€ d'investissement pour le nouveau Foyer de l'Enfance Blanche de Fontarce.

Personnes âgées : 46,6 M€ (+5,3 %)

- hausse mécanique de l'APA et des frais d'hébergement ;
- soutien affirmé au maintien à domicile ;
- modernisation des établissements.

Personnes en situation de handicap : 38 M€ (+4,5 %)

- financement de la PCH, de l'hébergement et de la MDPH ;
- soutien exceptionnel à la MDPH pour garantir la continuité du service.

Insertion : 40 M€ (+1,5 M€)

- stabilité du RSA ;
- montée en puissance des marchés d'insertion dans le cadre de France Travail.

Le message est clair : le Département reste le bouclier social de proximité, sans déresponsabiliser les partenaires nationaux mais sans jamais laisser les Indriens seuls face aux fragilités.

L'investissement territorial : irriguer l'Indre de manière ciblée et efficace

En 2026, plus de 70 M€ sont injectés dans l'économie locale via les investissements et les subventions.

Routes et mobilités

20,6 M€ pour les infrastructures routières ;
priorité à la sécurité, à l'entretien du patrimoine et aux ouvrages d'art.

Collèges et jeunesse

9,6 M€ d'investissements pour les collèges ;
rénovation énergétique, équipements numériques, conditions d'apprentissage ;
(+3,9 M€ en fonctionnement pour accompagner les établissements).

Communes et territoires

maintien de l'ensemble des fonds à guichet ouvert : FAR, FDAU, Fonds Patrimoine, électrification rurale, bibliothèques, archives... ;
plus de 6,4 M€ d'AP et 5,4 M€ de CP pour les projets communaux.

Sécurité

contribution au SDIS : 8,94 M€ en fonctionnement ;
7 M€ d'AP pour l'investissement ;
maintien du fonds de vidéoprotection.

Environnement et transition

3,9 M€ pour l'environnement ;
fonds de l'eau, Espaces Naturels Sensibles, adaptation au changement climatique ;
déclinaison opérationnelle du schéma d'alimentation en eau potable

Après une année 2025 exceptionnellement élevée, l'investissement 2026 s'inscrit dans une logique de stabilisation active : moins spectaculaire, mais plus structurelle, plus lisible, et pleinement orientée vers l'entretien du patrimoine public, la transition énergétique et l'équilibre territorial.

Attractivité, sport, culture : l'Indre qui vit, qui attire et qui se projette

Santé : lutte contre la désertification médicale, télémedecine, aides aux internes et professionnels ;
Tourisme : soutien à l'Agence d'Attractivité de l'Indre (1,33 M€), voies vertes, patrimoine ;
Sport : 4,7 M€, équipements, sport amateur, sport pour tous
Culture et vie associative : 3,8 M€, FAR Animation locale, FAPA renforcé, lancement du fonds George Sand

Ces politiques ne relèvent pas du "facultatif de confort" : elles participent directement à la cohésion sociale, à l'attractivité résidentielle et à l'économie présente du territoire.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36